




# Programme L1 Semestre 2

Suivre ce TD te permet d'acquérir les compétences pour t'approprier ton environnement documentaire et mener à bien les recherches demandées dans les différents TD juridiques. Ce cours obligatoire consiste en des **activités interactives obligatoires** à réaliser sur la plateforme en ligne. Tout au long de ton parcours, tu bénéficies de **l'accompagnement de tes enseignantes** et d'une assistance technique.



Calendrier

MODULE	ACTIVITÉ	NOTE	MODALITE
Module 1	Découvrir le fonctionnement du cours pour le Semestre 2		Activités en ligne 
Modules 1 à 8	Améliorer son niveau en orthographe	3 pts	
Module 2	Choisir où chercher norme, jurisprudence et doctrine + <b>test d'application</b>	3 pts	
Module 3	Trouver de la norme et de la jurisprudence (initiation)		
Module 4	Trouver de la doctrine (initiation) + <b>test d'application</b>	3 pt	
Module 5	Auto-évaluer sa motivation	1 pt	
Module 6	Réserver une salle de travail en groupe		
Module 7	Faire des recherches sur un sujet		
Module 8	Affiner les résultats d'une recherche sur Archipel		
	<b>Test de connaissances</b>	10 pts	

**Notation annuelle**

Note /20 au semestre 1  
 +  
 Note /20 au semestre 2  
 =  
 Moyenne /20  
 <math>\leq</math>  
**1 ECTS** à la fin de l'année universitaire

## Accompagnement pédagogique

**Comment vérifier le travail à faire chaque semaine ?**  
 En début de semaine, ton enseignante t'envoie **la liste des activités à faire sur ta messagerie UT Capicole**. Retrouve les archives de ces messages sur le **forum Annonces** de l'espace de cours.

**Une question à partager avec les autres étudiants et les enseignantes ?**  
 Poste un message sur le forum d'échanges sur l'espace de cours.  
**Tu souhaites échanger avec une enseignante ?** Contacte-la directement par mail :  
[christel.candalot@ut-capitole.fr](mailto:christel.candalot@ut-capitole.fr)  
[stephanie.blandin@ut-capitole.fr](mailto:stephanie.blandin@ut-capitole.fr)

## Tu n'as pas de matériel informatique. Comment participer aux activités en ligne ?

- En travaillant sur un des ordinateurs publics dans les BU Arsenal et Manufacture
- En empruntant un PC portable sur place à la BU de la Manufacture
- En empruntant une tablette à la BU de l'Arsenal